

IFA BOURGES — INSTITUT DE FORMATION EN ALTERNANCE

CHARGÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- **Niveau :** 6
- **Durée de la formation :** 1 an
- **Heures de formation :** 546 heures
- **Rythme de la formation :** 1 semaine à l'IFA et 3 semaines en entreprise
- **Capacité d'accueil maximale :** 25
- **Taux de réussite 2026 :** 67%
- **Code RNCP :** 38899
- **Certificateur :** Sciences-U Lyon
- **Enregistré le** : 26 avril 2024

Chargé de gestion des ressources humaines. Certification professionnelle de niveau 6 reconnue par l'Etat, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision du directeur général de France Compétences en date du 26-04-2024 délivrée sous l'autorité Sciences-U Lyon. RNCP38899

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Assistant RH,
- Chargé de projet RH / Chargé de mission RH / Consultant RH,
- Référente technique RH / Responsable RH,
- Gestionnaire RH / Chargé de Gestion des RH,
- Gestionnaire/Responsable Paie/Rémunération,
- Assistante de direction / Adjointe de direction,
- Chargé/Chef de projet/Assistant Formation,
- Assistant/Chargé de Recrutement,
- Assistant/Chargé de Comptes d'Agence d'Emploi,
- Chargé de/Responsable Administration du Personnel,
- Gestionnaire SIRH / Collaboratrice ESRH,
- Gestionnaire SIRH / Collaboratrice ESRH,
- Chargé de mission/Chef de projet Diversité/Handicap/ Mobilité/Santé-sécurité

APRÈS LA FORMATION

- Mastère Manager des Ressources Humaines (BAC+5)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Chargé de Gestion en Ressources Humaines est responsable de la mise en œuvre de la politique de Gestion des Ressources Humaines au siège d'une entreprise ou d'une de ses unités. Sa principale mission est de concilier les nécessités économiques avec les réalités sociales de l'entreprise. Au quotidien, ses tâches sont nombreuses : gérer les contrats et les éléments de rémunération, recruter de nouveaux collaborateurs et surtout les fidéliser, valoriser les carrières, développer les compétences individuelles et collectives, assurer les parcours professionnels de l'entreprise en même temps que la gestion des compétences sur le moyen et long terme de l'entreprise, gérer les relations sociales et les éventuels conflits, définir une politique managériale et sociale performante, mettre en œuvre des projets RSE, valoriser l'inclusion et la diversité... Il doit donc être compétent dans les différents domaines couverts par les Ressources Humaines. Il se peut d'ailleurs que le Chargé de Gestion en Ressources Humaines assure en responsabilité la gestion d'un des services de la direction des ressources humaines de l'entreprise (par exemple : responsable de formation, paie, recrutement). La fonction est impactée par les politiques de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), et conduit le Chargé de Gestion en Ressources Humaines à se positionner comme véritable "business partner" de directions opérationnelles pour mettre les RH au service de la performance de l'entreprise.

Institut de Formation en Alternance
149-151 rue de Turly 18000 Bourges - Tél. : 02 48 23 53 73 - Mail: ifa@ifabourges.fr
www.ifabourges.fr
SIRET 308 049 725 00036 - APE 85327

CONTENU DE LA FORMATION

Le programme (extrait des modules) :

• Bloc 1 : Mettre en oeuvre la gestion administrative des Ressources Humaines

Séminaire : administration de la paie (avec Sage)
Droit social, droit du travail
Politique des salaires et rémunérations
Tableaux de bord sociaux
Bilan social
Analyse de la performance RH
Dossier du personnel

• Bloc 2 : Participer à la gestion stratégique des Ressources Humaines

Séminaire : mission de conseil en stratégie des RH
Séminaire : procédures de recrutement
Marque employeur
Responsabilité sociale de l'employeur (RSE)
Stratégie de sourcing emploi et compétences
Sélection et évaluation des candidats
Onboarding process

• Bloc 3 : Accompagner la gestion des parcours professionnels

Séminaire : mission de conseil en gestion des parcours professionnels
Gestion des carrières et formation
Gestion des emplois et des compétences - GEPP
Plan de développement des parcours professionnels
Evaluation du dispositif de formation

• Bloc 4 : Promouvoir la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Séminaire : QVCT (qualité, hygiène, sécurité, environnement)
Séminaire : les IRP
Prévention des RPS
Communication interne
Dialogue social et relations avec les partenaires sociaux
Rôle et gestion du CSE
Gestion de projet RH

SITUATION DE HANDICAP

• **Admission :** pour toute personne en situation de handicap, une étude au cas par cas du dossier de candidature sera réalisée par la référente handicap.
En fonction, des accompagnements spécifiques et des aménagements pourront être envisagés.

COÛT DE LA FORMATION

• Formation prise en charge dans le cadre du contrat d'apprentissage selon les modalités de financement en vigueur.
• Coût indicatif par année de formation : 6796 €
Ce montant est donné à titre indicatif et correspond à une moyenne des niveaux de prise en charge applicables à cette formation.
• Le montant effectivement pris en charge peut varier selon la branche professionnelle et l'OPCO dont relève l'employeur.
• *Pour les contrats d'apprentissage préparant à une certification de niveau 6 (Bac+3) ou supérieur, une participation financière de l'employeur de 750 € par contrat est applicable selon la réglementation en vigueur.*

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

• **Méthodes pédagogiques :**
Présentiel : Cours traditionnels, travaux dirigés, apprentissage en mode projet, séminaires.

Distanciel : via Teams.

• **Méthodes d'évaluation :**
La validation de la certification professionnelle prévoit le passage d'épreuves certifiantes, selon les modalités d'évaluation inscrites au référentiel.

Pour en savoir plus www.francecompétences.fr code RNCP 38899

La validation de l'ensemble des blocs de compétences permet la délivrance de la certification. En cas de validation partielle, l'obtention de chaque bloc de compétences fait l'objet de la délivrance d'une attestation de compétences.

• **Validation par blocs de compétences :** oui

MODALITÉS & ACCÈS

• **Public - prérequis :** tout public - Pour une entrée en 3e année : être titulaire d'une certification de niveau 4 et avoir validé une 2e année dans l'enseignement supérieur dans le domaine des ressources humaines ou de la gestion, ou être titulaire d'une certification de niveau 5 dans le domaine des sciences de gestion ou des sciences sociales.

• **Types de contrat :** apprentissage ou formation professionnelle.

• **Session :** une rentrée/an, en septembre. Date limite d'intégration dans les 2 mois qui suivent la rentrée.

• **Candidature** : cf. «pré-inscription» sur notre site internet.

• **Modalités de validation de la certification :** la durée de mise en pratique en entreprise doit être de 90 jours minimum pour une certification de niveau 6.

PLUS D'INFOS
www.ifabourges.fr

CONTACT
Service Commercial
commercial@ifabourges.fr

Institut de Formation en Alternance
149-151 rue de Turly 18000 BOURGES - Tél. : 02 48 23 53 73 - Mail : ifa@ifabourges.